



Revue de presse

26 août 2015

Le Mémorandum de stabilité et/ou Pacte de responsabilité conserve son poids médiatique, grâce à la demande d'audience adressée par la Nouvelle Majorité Parlementaire auprès du président de la République et aux différentes réactions des députés sur le sujet. Par ailleurs, l'insécurité dans la capitale suscite l'attention de la presse écrite locale, avec son lot de kidnappings et la réunion initiée par le Préfet de police d'Antananarivo, tenue en présence des chefs fokontany, des forces de l'ordre et des chefs de district. Le grand défi consistera ainsi à rétablir la sécurité d'ici trois mois, projet entrant dans le cadre de l'Initiative de Résultats Rapides.

Processus électoral

1. Administration des élections :

RESULTATS DES COMMUNALES : DES REBONDISSEMENTS POSSIBLES

Les résultats officiels des élections communales devraient être proclamés à partir du 12 septembre. Jusque-là, tous les scénarios pouvant bouleverser le verdict des urnes peuvent être envisagés. L'écart entre les candidats sortis en tête position des résultats provisoires et leurs poursuivants pourraient amener certains à se frotter les mains. Les juges sont effectivement habilités à redresser ou à annuler partiellement ou totalement les résultats. A la question de savoir si le tribunal administratif pourrait convoquer des élections partielles, le commissaire général de la loi à la Cour Suprême a préféré n'émettre aucun commentaire. En cas d'annulation, s'il a été prouvé que les faits constitutifs d'irrégularités contestées ont altéré la sincérité du scrutin et modifier le sens du vote émis par les électeurs, le Tribunal ordonne la tenue de nouvelles élections. (L'Express de Madagascar, p. 3)

CENI-T : VERS UN AUDIT SUR LA LISTE ELECTORALE

Les membres de la CENI-T envisagent de demander un audit sur la liste électorale utilisée le 31 juillet dernier, bien que leur mandat touche à sa fin après ces élections communales. Les imperfections relevées sur la liste électorale avaient eu des impacts sur les résultats des élections et ont terni l'image de cette institution. La responsabilité de ces imperfections est imputable, soit aux responsables au niveau des fokontany qui sont acquis à des causes politiques, soit aux responsables en charge du traitement informatique de la liste au niveau de la CENI-T, selon Midi Madagasikara (p. 3).

2. Activité sociale des candidats :

L'association Freedom, de Lalatiana Rakotondrzafy, candidate aux élections communales à Antananarivo a tenu à démontrer à la population que ses activités sociales ne s'arrêtent pas à la période électorale. Elle a effectué une descente dans le quartier d'Isotry, hier afin de distribuer des couvertures à des personnes âgées. (Madagascar Matin, p. 4)

Politique interne

MEMORANDUM POUR LA STABILITE : NI DECHEANCE, NI DISSOLUTION AVANT 2018





« Ni déchéance, ni dissolution avant 2018 », tel est en résumé, le contenu du Mémorandum de stabilité. D'après le témoignage d'un député qui a vu et signé le document, le Président de la République et les députés s'engagent à cohabiter pacifiquement jusqu'en 2018. Cet engagement consiste, pour le Chef de l'Etat, à ne pas dissoudre l'Assemblée nationale, et ce contrairement aux termes des résolutions des assises nationales de réconciliation organisées par le Conseil des églises chrétiennes du 28 au 30 avril derniers. Les députés s'engagent, quant à eux, à laisser tranquille le Président de la République jusqu'à la fin de son mandat en s'abstenant de toute motion de déchéance. (**Midi Madagasikara, p. 3**).

- Si le MAPAR adopte une position plus souple et plus conciliante, le TIM de Marc Ravalomanana augmente la surenchère en réclamant plus de ministères à Hery Rajaonarimampianina à l'issue de la formation de la nouvelle NMP à l'Assemblée nationale et d'un probable remaniement, souligne **La Gazette de la Grande Île (p. 5)** Le parti TIM a été mis à l'écart, rectifie **Les Nouvelles** qui s'est plutôt basé sur l'explication de Hanitra Razafimanantsoa, membre du bureau permanent de l'Assemblée nationale. Selon elle, la formation politique TIM n'est nullement au courant de l'existence de ce mémorandum et encore moins son contenu. Elle aurait été informée seulement dans les médias. **Les Nouvelles**, à sa **page une**, parle ainsi de culture du secret et du favoritisme. Cependant, le fait que le parti TIM n'ait pas été consulté ne signifie en rien qu'il basculera automatiquement dans l'opposition. Comme le déclare Hanitra Razafimanantsoa, « le TIM n'a jamais manifesté son opposition à la position générale de l'Etat, et ce n'est sûrement pas le régime qui va l'y forcer » (**p. 2**).

PACTE DE RESPONSABILITE : LA NMP DEMANDE A RENCONTRER LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Les députés frondeurs regroupés au sein de la Nouvelle majorité parlementaire (NMP) se sont réunis à huis clos au palais de Tsimbazaza, hier, et semblent désemparés face au mémorandum de stabilité proposé par le Chef de l'Etat. Ils souhaitent obtenir des éclaircissements du Président de la République pour connaître sa position sur le pacte de responsabilité et sur la meilleure manière de le concrétiser. Une demande d'audience a donc été adressée au Président, selon les explications de Brunel Razafitsiandraofa, président du groupement parlementaire de l'aile dure du MAPAR. (**L'Express de Madagascar, p. 5 ; Madagascar-Laza, p. 3 ; Madagascar Matin, p.2, Tia Tanindrazana, p. 3**)

- D'après l'analyse faite par **Midi Madagasikara**, ces députés craignent d'être mis à l'écart par rapport au processus de mise en œuvre du mémorandum, d'où cette demande d'audience déposée à Ambohitsorohitra, hier après-midi. D'autant plus que la Constitution interdit la tenue d'une rencontre entre le Président de la République et les parlementaires. Pour le journal, cette démarche est un calcul politique visant à obtenir des sièges au sein du prochain gouvernement. (**p. 2**)
- **La Gazette de la Grande Île** pointe directement du doigt la Communauté internationale, laquelle reste sans réaction lorsque le Président de la Haute Cour Constitutionnelle sauve son ami le Président de la République par une bizarrerie (ndlr : pacte de responsabilité), et invite ainsi les députés à transgresser la Constitution. (**p. 3**) Le journal explique, plus loin à la **p.5**, que la NMP veut démontrer à la population et au Chef de l'Etat sa disposition à engager le dialogue en vue d'établir une stabilité dans les relations entre le Président et l'Assemblée nationale. Pour

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



ce faire, la NMP n'a plus posé de conditions préalables au dialogue, selon Brunel Razafitsiandraofa. La rencontre peut donc s'effectuer au palais d'Etat d'Iavoloha.

- **Un nouveau dialogue avec le Chef de l'Etat est nécessaire** dans le sens où chacun pourra finalement identifier parmi les députés, ceux qui sont de mauvaise foi et ceux qui veulent réellement agir dans l'intérêt du pays. Sachant que les uns qui ne roulent pas pour le mémorandum de stabilité se font désirer, et de ce fait, représentent un blocage au processus de mise en œuvre du pacte de responsabilité. Telles ont été les justifications du député d'Ikongo, appartenant au groupement MAPAR, rapportées dans le journal **Les Nouvelles** (p. 3).
- Le journal **Tia Tanindrazana**, a rapporté l'opinion de plusieurs parlementaires à propos du Pacte de responsabilité, avec leur photo à l'appui en guise d'illustration. Le député **Famindra Justin**, leader du groupement parlementaire MAPAR II, persiste et signe quant à l'opportunité de ce pacte de responsabilité, dans la mesure où aucun développement n'est possible si une institution tente constamment de déstabiliser l'autre. **Hermann Razafindravelo Hermann**, vice-président de l'Assemblée nationale pour la province de Toamasina, pour sa part, se dit prêt à encourager ses confrères à adhérer à ce pacte dans l'intérêt du peuple malgache. **Constance Razafimily**, du parti Leader Fanilo est disposé à soutenir le Président de la République dans son entreprise. Enfin, le parlementaire **Jean Michel Henri** tient à ce que ce pacte soit présenté au grand public étant donné que lui-même n'en a pas connaissance. (p. 2)

IMBIKI ANACLET : UN PACTE EST DIFFERENT D'UN MEMORANDUM

Anaclet Imbiky, ancien ministre de la Justice tient à faire la différence entre Mémorandum de stabilité et Pacte de responsabilité, en ce sens où « le Pacte de responsabilité est une sorte de loi à exécuter, tandis que le Mémorandum de stabilité est une simple suggestion à prendre ou à laisser » (**Madagascar Matin**, p. 2) Il s'agit actuellement de mettre en place un Pacte de responsabilité et non d'établir un Mémorandum comme certains le sous-entendent, a ajouté Imbiky Anaclet dans **La Vérité** (p. 3). Le dictionnaire juridique définit le pacte comme un accord qui lie deux parties et les oblige à respecter ce qui en sort, alors qu'un mémorandum est une sorte de programme qui renferme quelques idées. Il faut ainsi tenir compte du vocabulaire utilisé par la HCC, dans la mesure où les deux termes ne s'équivalent pas. Pour ce juriste donc, le pacte de responsabilité est un rappel à l'ordre auprès de nos institutions afin qu'ils prennent chacun leur responsabilité.

PLAN DE DEVELOPPEMENT : LE COUT EVALUE A 14,6 MILLIARDS USD

Le Plan National de Développement est un document de référence nationale reflétant la vision présidentielle « Madagascar : une nation moderne et prospère, qui constitue la traduction des programmes opérationnels de la politique générale de l'Etat. Environ 14,6 milliards de dollar sont nécessaires au secteur public pour financer ce plan. Etant donné que l'Etat est encore en quête des 8 milliards USD, la conférence des bailleurs qui devra se tenir prochainement, joue ainsi un rôle prépondérant. (**Madagascar-Laza**, p. 2, **Takoritsika** (p. 2)

- Au vu de ce coût, **Madagascar Matin** pense que le PND reste une bonne philosophie qui pourrait ne jamais être appliquée dans la réalité. Mais, cela n'empêchera pas les dirigeants de mendier auprès des riches étrangers pour se mettre des sous dans les poches. (p. 4)

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





- L'ancien Sénateur, **Ramasy Adolphe** estime qu'il est déplorable de voir les dirigeants de Madagascar, un pays souverain, aussi dépendants de l'étranger. Il entend se débarrasser de cette dépendance s'il est élu Président. Il donnerait aussi 48h aux étrangers profiteurs et pilliers de nos richesses nationales pour quitter la Grande Île. Mais surtout, il va réviser tous les contrats miniers, pour instaurer un plan win-win. (**Takoritsika p. 3, Tia Tanindrazana, p. 3**)

AUTOUR D'UNE SESSION EXTRAORDINAIRE

Une session extraordinaire de l'Assemblée nationale est convoquée la semaine prochaine, affirme **Madagascar-Laza**. L'administration ne peut qu'exprimer un ouf de soulagement, car la Loi de Finances Rectificatives 2015 est au programme. En effet, toutes les dépenses de l'Etat ont été suspendues en attendant l'adoption de cette Loi de Finances. Toutefois, l'on sait également que l'Assemblée nationale profite de ces sessions extraordinaires pour faire passer d'autres sujets qui lui tiennent à cœur. L'adoption du Code de communication est également programmée durant cette session. (**p. 2 et 3**)

- Le conseil du gouvernement d'hier a été consacré à l'examen du projet de Code de communication. Trois experts du Système des Nations Unies y étaient présents, en vue de finaliser le processus d'élaboration du document. Ils ont apporté les précisions et les explications juridiques nécessaires. (**Midi Madagasikara, p. 3 ; La Gazette de la Grande Île, p. 4, Tia Tanindrazana, p. 3**)

ONITIANA REALY : SERA OU NE SERA PAS RECONDUITE ?

Réagissant par rapport à un éventuel remaniement, **La Gazette de la Grande Île** se demande déjà si Onitiana Realy, ex journaliste et actuelle ministre de la Population sera reconduite. Son cas suscite l'intérêt, selon l'avis du journal, car la dame est la plus médiatisée et aussi la plus télégénique du gouvernement. Pour certains, elle sera écartée car surnommée « la rebelle » du gouvernement. Onitiana Realy a, en effet, refusé d'adhérer au parti HVM malgré les exhortations de ses pairs et notamment du Premier ministre. Le Président de la République, par contre, manifeste sa sympathie pour la dame, car il aurait apprécié son passage sur le plateau de l'émission « L'Invité du Zoma ». (**p.4**)

SAÏD ABDILLAH SAÏD-AHMED : PRESIDENT DU PARTI COMORES ALTERNATIVE DANS NOS MURS

Comme le titre l'indique, ce président de parti et non moins chef d'entreprise est en visite à Madagascar, en ce moment. Ce politicien compte se présenter aux présidentielles en 2016 pour la Grande Comores, avec l'ambition de sortir les Comores de la zone Franc. (**Midi Madagasikara p. 2**)

Economie et société

SECURISATION URBAINE : LES CHEFS FOKONTANY MIS A L'EPREUVE

Le Préfet de police de Tananarive a donné le ton, lors d'une réunion avec les 192 chefs fokontany, les chefs de district et les forces de l'ordre, hier. Il est temps de redonner à la ville son lustre d'antan sur le plan sécuritaire d'ici trois mois. Cette action de 100 jours entre dans le cadre de l'Initiative de Résultats Rapides consistant à définir des résolutions qui apporteront des changements concrets dans la capitale. Les chefs fokontany auront pour mission de recenser les habitants de leur juridiction. Ils devront

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





surveiller les entrées et sorties des étrangers, vérifier leur carte de séjour et informer les forces de l'ordre des va-et-vient douteux. (Les Nouvelles, p. 2, Takoritsika p. 2) Les chefs fokontany seront jugés en fonction des résultats obtenus au terme de ces 100 jours. « On verra bien qui travaille réellement et qui est occupé à faire de la politique, a averti le Préfet de police lors de cette réunion. (Tia Tanindrazana, p. 4)

SAUVETAGE D'AIMAD ET DE LA JIRAMA : D'OU VIENT L'ARGENT ?

La JIRAMA devra émettre, une lettre de crédit représentant quatre mois des différents frais qu'elle doit à la société Symbion Power, selon les termes du contrat conclu. Le montant total de cette lettre de crédit s'élève à un peu moins de 13,5 millions USD. Aucune banque de la place n'acceptera d'émettre un tel document de crédit pour compte d'une société commerciale. En outre, les dirigeants de la compagnie nationale Air Madagascar auront beau déclarer que le nouveau Boeing 737 88 qui vient d'étoffer la flotte de la compagnie a été loué à hauteur de 280.000 USD par mois, il n'en demeure pas moins qu'une telle somme n'est pas mise à la disposition d'une société qui n'arrivait plus à payer ses employés. Ces constats amènent le journal **La Vérité** à se poser la question : d'où vient l'argent ? (p. 3)

JIRAMA : LE DELESTAGE S'AMPLIFIE

Certains quartiers de la capitale ont été paralysés par la coupure d'électricité, d'une durée de 4 heures en moyenne. A cela s'ajoute le retard des factures et la grève des employés de la JIRAMA ainsi que le ralentissement des activités. Pourtant, une responsable de la JIRAMA a nié farouchement cette accentuation du délestage, remarque **L'Express de Madagascar** (p. 7)

- Que disent alors le Fonds Monétaire International, la Banque Mondiale, et l'Union Européenne et leur soi-disant bonne gouvernance ? s'interroge **La Gazette de la Grande Île** (p.3). Le régime procède à une braderie en règle de ce qui reste de la privatisation de 1996 et impose des opérateurs américains pour gérer la principale centrale thermique de la JIRAMA, sans avoir eu recours à un appel d'offres, critique le journal.
- **Madagascar Matin** (p. 2) intitule son article : « Délestage à Sainte Marie : soulèvement populaire contre l'Etat ». La manifestation en question a failli mettre en péril les infrastructures de la société JIRAMA dans cette localité. Ces habitants réclament le retour à la normale et dans l'immédiat de la distribution d'électricité.

KIDNAPPING DE FAFANE HASSAN ALI FAREE

Le fils d'un opérateur indopakistanaï dénommé Fafane Jhassan Ali Faree, 22 ans, enlevé par des inconnus lundi dernier, n'a toujours pas été relâché. Aux dernières nouvelles, le véhicule 4x4 dont les ravisseurs se sont emparés pour transporter leur otage a été retrouvé hier, abandonné du côté d'Anosy Avaratra. (Madagascar-Laza, p. 3)

- Les preneurs d'otage font le plein en capturant trois Indo-pakistanaï en deux semaines. Ils agissent au nez et à la barbe des forces de l'ordre qui ont perdu toute crédibilité tant dans les villes qu'en milieu rural où l'insécurité est bien pire que les enlèvements et les braquages à main armée, attaque **La Gazette de la Grande Île** (p. 3)



MANIFESTATION ESTUDIANTINE : LE SECES CONDAMNE TOUTE FORME DE VIOLENCE

La poursuite ou non du mouvement des étudiants de l'Université d'Antananarivo dépendra de la décision prise à l'issue du conseil national du Syndicat des Enseignants-chercheurs (SECES). Cette réunion, prévue se dérouler hier, a finalement été reportée à vendredi prochain. De son côté, la ministre de l'Enseignement supérieur, Marie Monique Rasoazanamera a lancé un appel aux étudiants à patienter. Elle les a rassurés que les cours dans les universités publiques reprendront d'ici peu. **(Les Nouvelles, p.4, Takoritsika p. 2)** Ce conseil national a été décidé suite à une demande de convocation à une réunion des six sections du SECES des universités publiques du pays, soit au lendemain de la signature de la lettre d'engagement stipulant l'application du décret 2009/1216.

BLANCHIMENT DE ZEBUS VOLES : UN PROCEDE TOUJOURS TRES COURANT

Un comité interministériel a été créé récemment pour se pencher sur la Fiche Individuelle de Bovidés. Des résultats probants sont attendus estime **La Gazette de la Grande Île**, d'autant plus que des sources dans les localités de Menabe et Morondava ont affirmé que le blanchiment de bovidés est un phénomène courant. Or l'abandon définitif du Certificat d'origine des bovidés et l'adoption de la Fiche individuelle pour le remplacer sont censés aider à juguler les vols. **(p. 9)**

ATTAQUE SUR VIVA FIANARANTSOA : LES TERRORISTES TOUJOURS EN LIBERTE

La lenteur des enquêtes sur l'affaire concernant l'attaque de la station Viva de Fianarantsoa est à la fois étrange et étonnante, s'exclame **Madagascar Matin**. Les noms de Mamy Be, proche du pouvoir et collaborateur du parti HVM de Fianarantsoa, et Claudine Razaimamonjy ont été cités dans cette attaque. Les soi-disant enquêtes sur cette affaire n'ont donné aucun résultat probant, ce qui est plutôt sujet à questions. En considérant que les principaux suspects dans cette affaire, ils sont tous proches des dirigeants actuels, accuse le journal. **(p. 3)**

AFFAIRE DE 12 TONNES DE CRISTAL : L'OPERATEUR ECONOMIQUE REVENDIQUE SA RESTITUTION

Un quartz cristal de qualité 5^{ème} choix, découvert dans une exploitation minière du village de Kelimahery, dans le district de Fenoarivobe a été saisi au niveau d'Analavory, la semaine dernière, pour être acheminé par la suite au service des mines à Ampandrianomby. La propriétaire de ce cristal accuse le Chef de région Bongolava d'être à l'origine du blocage de ces pierres industrielles. Selon son avocat, Me Willy Razafinjatovo, elle s'est déjà acquittée de ses frais d'administration et son permis minier est encore valide. **(Midi Madagasikara p. 2 ; Madagascar-Laza, p. 3 ; Madagascar Matin, p. 3, Takoritsika (p. 2), Tia Tanindrazana, p. 4)** Les Nouvelles relève que le gel actuel des permis miniers constitue un facteur de blocage de ce secteur à Madagascar. **(p. 14)** Le Chef de la région Bongolava réclamerait 60 % de la valeur de la pierre, déduit **La Vérité, et Madagascar Matin (p. 3, p. 2)**

MORAMANGA : UNE SUSPICION DE PESTE PULMONAIRE FAIT SEPT MORTS

Une épidémie suspectée de peste pulmonaire fait sept morts en deux jours, à Moramanga Le stock de médicaments tarit dans les centres hospitaliers et en pharmacie. Le docteur Parfait Rakotoarisoa, médecin traitant au centre hospitalier du district confirme qu'il s'agit bien de peste pulmonaire. Depuis dimanche, 80.000 doses d'antibiotique Cotrim ont été envoyés au personnel de l'hôpital, aux patients et à

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





leurs entourages. Quatre personnes sont actuellement sous traitement, mais on craint l'état de santé de deux d'entre elles. D'autres patients vont être admis à l'hôpital, alors que les médicaments de traitement sont insuffisants, voire inexistant. Une demande de médicament a déjà été envoyée à Tananarive, et le Chef du district recommande l'assainissement de la ville. (**L'Express de Madagascar, p. 8, Les Nouvelles, p. 4, La Vérité p. 3**) Un mouvement de panique gagne Moramanga. On constate une véritable ruée vers les pharmacies pour l'achat de Cotrim, presque partout dans la ville (**Midi Madagasikara, p. 17**).

Femmes

MARIAGE PRECOCE : 41,2 % DES FEMMES SE MARIENT AVANT L'AGE DE 18 ANS

Le mariage précoce reste une pratique courante surtout dans les régions reculées de Madagascar. Vu l'ampleur de la situation, le ministère de la Population, de la protection sociale et de la promotion de la femme a lancé la campagne de sensibilisation sur la lutte contre le mariage précoce partant, contre la grossesse précoce depuis le mois de juin dernier. Cette campagne prendra fin en décembre. (**Les Nouvelles, p. 4, Takoritsika p. 3**)

Style et déontologie

La Gazette de la Grande Île et Madagascar Matin ouvrent leur Une sur une peinture négative de la conjoncture actuelle à Madagascar, à travers des articles d'analyse et d'opinion intitulés respectivement « Madagascar, un pays... sans foi ni loi » et « Etat malagasy : le désordre est total ». Les différents aspects de la vie nationale, axés essentiellement sur l'insécurité ambiante y sont relatés en détails. Ainsi, **Madagascar Matin** parle d'un fait à un autre, estimant qu'« une grande partie du territoire est aux mains des dahalo, tandis que la population ne se sent plus concernée par les affaires de l'Etat, d'où le taux d'absentéisme élevé lors des communales. Le tout se présentant sous diverses formes telles que kidnappings, année blanche pour les universités... » De son côté, **La Gazette de la Grande Île** ajoute que « la profusion des sectes dans le pays est synonyme de perte de confiance envers l'Eglise conventionnelle. Coïncidence ou pas, les sectes ont d'ailleurs commencé à apparaître après la constitution du Conseil des Eglises chrétiennes ».

La Direction de la Pharmacie des Laboratoires et de la Médecine Traditionnelle (DPLMT) au sein du ministère de la Santé Publique, a déjà communiqué **une note circulaire interdisant toute forme de publicité relative aux pratiques, produits et praticiens de certaines branches de la médecine**. Celle-ci stipule que « toute forme directe ou indirecte de publicité relative à l'efficacité de la pratique des remèdes, publiées dans la presse écrite, sur les ondes radio ou télé et sur internet, toute exploitation d'un succès thérapeutique et toute publication médiatique mentionnant le nom ou les coordonnées d'un praticien de la médecine traditionnelle (MT) et de la médecine complémentaire parallèle (MCP), encourent des sanctions disciplinaires ou pénales ». Or, deux articles, qui ne sont pas signés, parus dans **Madagascar-Laza (p. 14)** et **Takoritsika (p.5 et p.6)** répondent aux caractéristiques définies par cette note circulaire. Le premier article vante le mérite d'un certain Aina, guérisseur, et le second parle de dénommés Maître Feno et Madame Sitraka, pratiquant la médecine parallèle. Leurs coordonnées téléphoniques apparaissent dans ces articles.

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:





INCIPALS

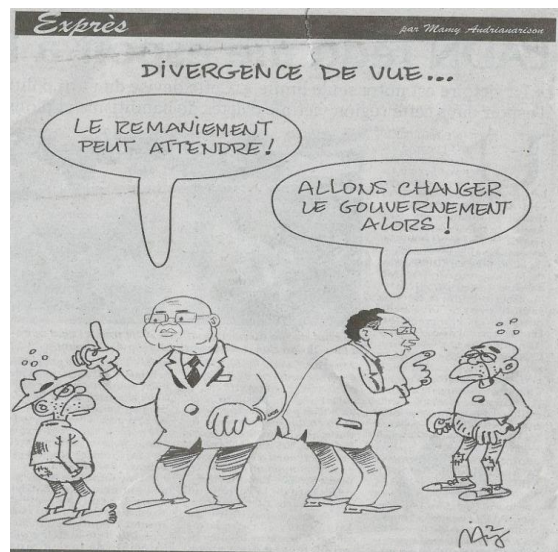
Initiative Citoyenne pour la Consolidation de la Paix,
Leadership et Stabilité



Le président du Collège des Enseignants de l'Université de Toliara, au nom des Enseignants de l'Université de Toliara, a émis **un droit de réponse** par rapport à l'article intitulé « Enseignants-Chercheurs : ils cherchent quoi ? » publié à la date du 18 août 2015 dans **La Gazette de la Grande Île**. Les enseignants répondent à la question du journaliste de la manière suivante : « Comme nous sommes dans un Etat de droit, les enseignants-chercheurs ne cherchent que l'effectivité des trois décrets. Autrement dit, ils veulent que la somme citée dans ces trois décrets s'inscrive dans leur avis de crédit. (p. 4) Une bonne pratique pour le journal qui a laissé une place au concerné pour apporter des éléments de réponses à la question posée et aux critiques formulées par l'auteur de l'article.

L'Express de Madagascar a publié un article positif au profit d'Edgard Razafindravahy dans sa **page 5**, lors de son déplacement dans la région Androy. Le journaliste consacre $\frac{3}{4}$ de page à cet article élogieux envers le président d'un nouveau parti dénommé Arche De la Nation, en ce qu'il est « une lumière au milieu des ténèbres », ou bien « un chef de file très à l'aise ». Le parti ADN a pour projet de société de confier les projets de développement durable aux mains des communautés locales, sans rien attendre du gouvernement central.

Un peu d'humour



L'Express de Madagascar, p. 6

Responsables de l'Unité de Monitoring des Médias :

Tiaray RANDRIAMALALA: tiaray.randriamalala@eces.eu

Honorine RAMISARIVelo: misa.ramisarivelo@eces.eu

Site web: www.incipals.eu

Leader du Consortium:

Membres du Consortium:

